



ST. CHARLES
NOTRE DAME
RUEIL-MALMAISON

COLLÈGE SAINT-CHARLES NOTRE-DAME

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE ÉLÈVE - COVID 19 (V2)

A compter du 01^{er} septembre 2020



Les parents s'engagent à ne pas mettre leur(s) enfant(s) au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils doivent en informer le chef d'établissement.

Les parents devront veiller à ce que leur(s) enfants s'approprie(nt) les gestes barrières (lavage des mains, port du masque...). Ces derniers, rappelés dans le document joint, doivent impérativement être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Un rappel des règles et gestes barrières sera réalisé à la rentrée par les professeurs principaux et/ou l'infirmière de l'établissement.



Masques : Le port du masque « grand public » est obligatoire au collège pour les élèves dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs sauf lorsque le port du masque est incompatible avec l'activité pratiquée (restauration, activités sportives...). Chaque élève devra donc se rendre au collège avec au moins 2 masques, du gel hydro-alcoolique et des mouchoirs en papier jetables.



Distanciation physique : La distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, cantine...).

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est pas obligatoire mais est fortement recommandée (classes, groupes de classes ou niveaux). Néanmoins, chaque classe aura une salle attitrée. Chaque élève aura une place attitrée dans la classe. Dans des cas très particuliers (cours de langues...), des groupes d'élèves de deux classes pourront se regrouper ou se succéder dans une même salle. De même, pour certains cours, les élèves pourront être amenés à se déplacer dans des salles spécialisées (éducation musicale, arts plastiques, technologie, sciences). Dans ces cas précis, les élèves devront désinfecter leur table et leur chaise en arrivant et en quittant leur place.

Chaque élève devra respecter les sens de circulation mis en place et rechercher en permanence à conserver la distance la plus grande possible dans l'ensemble des lieux clos. Une aération des locaux d'au moins 15 minutes sera faite de la manière la plus fréquente possible et aura lieu au minimum toutes les 3 heures.



Matériel : Dans un premier temps, l'élève devra apporter ses manuels scolaires sauf demande contraire des enseignants.



Accueils et sorties : Les horaires d'accueil et de sortie des élèves respecteront l'emploi du temps qui leur sera communiqué à la rentrée. Les entrées et sorties du matin et de l'après-midi se feront par le grand portail bleu situé à l'angle du boulevard Stell et de la rue de la Libération. Les entrées et sorties du midi se feront par l'entrée située au 15, rue René Cassin. Elles seront surveillées de manière à fluidifier les flux et éviter les regroupements à l'extérieur et à l'intérieur.



Cantine : Une organisation spécifique sera mise en place. L'appel des élèves et l'installation au réfectoire se fera classe par classe. Les tables du réfectoire seront désinfectées après chaque groupe classe. Les élèves devront respecter les gestes barrières et le sens de circulation indiqué.



Le nettoyage des sanitaires pendant la journée sera effectué par une personne dédiée. Chaque soir, une entreprise assurera la désinfection des locaux (salles de classes, tables, chaises...).

Conduite à tenir en cas d'apparition de symptômes chez un élève (ou un personnel) : l'élève masqué sera aussitôt « isolé » sous la surveillance d'un adulte. L'établissement en réfèrera auprès du Rectorat, de la Préfecture et de l'ARS qui détermineront la démarche à suivre (dépistage, fermeture de classe, fermeture de l'établissement...). Les parents seront rapidement contactés par l'établissement et seront invités à se rapprocher de leur médecin avant tout retour en classe.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez joindre au collège notre infirmière au 01.47.51.01.89. Vous pouvez également composer le numéro gratuit d'information sur le coronavirus transmis par le Ministère de l'Education : 0 800 130 000.